
Procès-verbal de la cent dix-neuvième session du Comité de l'évaluation

Cote du document: EC/119

Date: 15 novembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:**Indran A. Naidoo**

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org**Nigel Brett**

Directeur

Division des politiques et des résultats
opérationnelscourriel: n.brett@ifad.org

Procès-verbal de la cent dix-neuvième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent dix-neuvième session, qui s'est déroulée à la fois en présentiel et en ligne le 18 octobre 2022.
2. Une fois approuvé par le Comité, le procès-verbal sera présenté pour information au Conseil d'administration.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

3. Ont participé à la session les membres du Comité représentant la France, l'Indonésie, l'Irlande, le Mexique (présidence), le Nigéria et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de l'Allemagne, du Canada, de la Chine, de la République bolivarienne du Venezuela et de la République dominicaine. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), le Directeur adjoint d'IOE, le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, la Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs, le Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels, le Directeur régional par intérim de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre, la Secrétaire du FIDA par intérim et d'autres membres du personnel du Fonds.
4. Le président du Comité a pris acte de la contribution du représentant de l'Indonésie, M. Caka Alverdi Awal, rappelé dans son pays pour y occuper de nouvelles fonctions. Le président du Comité a souhaité la bienvenue à M. Purna Cita Nugraha, qui représenterait dorénavant l'Indonésie à cet organe. Il a également salué M^{me} Deirdre Mc Grenra, Secrétaire du FIDA par intérim.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2022/119/W.P.1/Rev.1 + Add.1)

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2022/119/W.P.1/Rev.1 et son additif. Le président du Comité a pris note de la demande de la direction, qui souhaitait faire une brève présentation sur le lancement de la version numérique du Rapport 2022 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), au point « Questions diverses ».

Point 3 de l'ordre du jour: Budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) (EC 2022/119/W.P.2)

Messages clés:

- Le Comité de l'évaluation a félicité IOE pour l'exécution du budget 2022, et a approuvé le projet de budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et le plan indicatif pour 2024-2025 d'IOE.
- Les membres attendaient avec intérêt de pouvoir examiner l'évaluation au niveau de l'institution sur le processus de décentralisation en 2023.
- Les membres ont invité IOE à faire en sorte que les pays en transition pour lesquels des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) étaient en cours d'élaboration fassent l'objet d'une évaluation de la stratégie de pays.
- Les membres ont invité IOE à étudier la possibilité d'entreprendre une évaluation de l'incidence des conflits sur les opérations du FIDA.

6. Le Comité de l'évaluation a accueilli avec satisfaction le projet de budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et le plan indicatif pour 2024-2025 d'IOE, tels qu'ils figuraient dans le document EC 2022/119/W.P.2. Les membres ont félicité IOE pour l'exécution du budget en 2022, et n'ont formulé aucune objection au sujet des ressources additionnelles demandées pour 2023, qui ont été jugées nécessaires à la réalisation du programme de travail proposé.
7. Les membres ont recommandé qu'IOE accorde la priorité aux pays sans doute tributaires d'un reclassement au FIDA, au moment du choix des évaluations de la stratégie et du programme de pays en 2023 et 2024. L'Argentine et la Chine, deux pays qui répondent aux critères énoncés dans la Politique du FIDA en matière de reclassement, étaient inscrites à la liste des évaluations prévues en 2023.
8. Il a été proposé qu'IOE examine les éléments disponibles concernant les conséquences des conflits, y compris de l'actuel conflit en Ukraine, sur les opérations du FIDA. IOE a souscrit à cette proposition.
9. En réponse aux questions concernant l'évaluation à venir de la fonction ressources humaines au FIDA, IOE a précisé que l'objectif était d'examiner d'un œil critique cette fonction sous l'angle d'une évaluation indépendante, afin de déterminer si elle était adaptée aux objectifs fondée sur des politiques et des principes, et indispensable à la réalisation du mandat du FIDA.

Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de groupes de projets portant sur le développement des entreprises rurales (EC 2022/119/W.P.3 + Add.1)

Messages clés:

- Le Comité de l'évaluation a accueilli avec intérêt le rapport sur l'évaluation groupée de projets, première du genre, et a souligné la pertinence de ce nouveau type de produit d'évaluation, qui insistait sur les enseignements tirés de l'expérience et fournissait à moindre frais à la direction des données et des retours rapides sur des questions spécifiques concernant des projets en cours.
- Une vue globale des activités économiques des ménages, du contexte plus large et de l'environnement favorable aux producteurs marginalisés est une condition essentielle à une conception et une exécution efficaces des projets.
- L'importance des données, ventilées notamment par âge et par sexe, a été soulignée, dans la mesure entre autres où elles permettaient de passer de la simple prise en compte des dynamiques de genre à leur transformation.

10. Le Comité de l'évaluation a accueilli avec satisfaction le rapport sur l'évaluation groupée de projets, tel que figure dans le document EC 2022/119/W.P.3, ainsi que la réponse de la direction, présentée dans l'additif au présent document. Les membres ont approuvé les constatations issues de l'évaluation et félicité IOE pour son souci permanent de concevoir des produits innovants. Ces évaluations, source de retours rapides sur des secteurs spécifiques, permettaient de dégager des enseignements précieux pour la conception de projets analogues.
11. Les membres ont noté que dans de nombreux cas, les projets étaient trop ambitieux dans leurs objectifs, alors que les résultats d'ensemble restaient relativement modestes. Il était essentiel, pour promouvoir les entreprises rurales, de concilier le quotidien des ménages avec l'accès aux marchés et aux dispositifs de soutien, tels que le financement, les services aux entreprises, le régime foncier, les réseaux professionnels et les informations sur le marché. Les membres ont souligné que le FIDA devrait offrir aux entreprises rurales une offre plus globale, et fournir des services liés à l'incubation et au développement des entreprises, en plus du soutien technique et du financement. L'impact des aspects culturels doit

également être pris en compte. Des données fiables, ventilées selon les besoins, contribueraient à une démarche plus globale, qui serait susceptible de déboucher sur des interventions porteuses de plus vastes transformations.

12. La direction a fait observer que le travail du FIDA était axé sur la création d'entreprises dans des zones où le secteur privé était peu développé. Dans de tels cas, l'appui du FIDA à la création d'entreprises faisait augmenter la demande de nouvelles entreprises dans des zones auparavant mal desservies. La direction a également souligné l'importance des analyses de marché, en particulier des analyses axées sur la demande concomitantes à la conception des projets, afin de mettre en évidence les segments de marché et les groupes cibles pertinents, de sélectionner les bons partenaires et de fournir un soutien adapté. L'Organisation internationale du Travail (OIT) était un partenaire important, qui établissait le cadre juridique et les meilleures pratiques et normes, gage d'un travail décent et d'un revenu équitable. Le FIDA s'est engagé à faire en sorte que ces normes soient respectées au niveau des communautés et à leur donner une place de choix dans le dialogue sur l'élaboration des politiques plan national. Des travaux étaient en cours pour élaborer un mémorandum d'accord révisé avec l'OIT.

Point 5 de l'ordre du jour: Évaluation infrarégionale des pays en situation de fragilité en Afrique de l'Ouest et du Centre (EC 2022/119/W.P.4)

Messages clés:

- Les membres du Comité ont accueilli favorablement l'évaluation infrarégionale, en particulier les aspects suivants:
 - L'importance de tirer parti des partenariats comme levier pour mobiliser des ressources additionnelles, y compris le financement de l'action climatique.
 - Les instruments de financement actuels du FIDA ne semblaient pas suffisamment souples en situation de fragilité, un point qui pourrait être abordé lors de l'examen du modèle de financement du FIDA à la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (Consultation sur FIDA13).
 - L'importance de la phase 2.0 du processus de décentralisation, qui était un moyen de faciliter la collaboration sur le terrain avec les bénéficiaires, les autorités publiques et les partenaires.
 - L'importance du renforcement des capacités institutionnelles au niveau local dans un souci de pérennisation des interventions et d'établissement de relations de confiance entre les bénéficiaires et les autorités publiques.
 - L'importance de réaliser une analyse globale de la fragilité, pour éclairer la conception et l'exécution.
- Une version actualisée de la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité, qui serait fondée sur les conclusions de l'évaluation, serait présentée au Conseil d'administration pour examen en 2023.

13. Le Comité de l'évaluation a réservé un accueil favorable à l'évaluation infrarégionale, et a approuvé les constatations et les recommandations issues de celle-ci, telles qu'elles figuraient dans le document EC 2022/119/W.P.4. L'évaluation a apporté des enseignements précieux tant pour l'élaboration de nouveaux COSOP et projets concernant les pays du G5 Sahel et le Nigéria (G5+1), que pour la stratégie révisée sur les situations de fragilité, qui serait présentée au Conseil d'administration en 2023.

14. Les membres se sont félicités de l'impact positif de la phase 2.0 de la décentralisation, notant que tous les pays visés par l'évaluation, sauf un, disposeraient d'un bureau de pays et d'un directeur ou une directrice de pays. La présence dans le pays était cruciale pour forger des partenariats et favoriser les relations entre les parties prenantes, les bénéficiaires et les autorités publiques. Le renforcement des partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et avec d'autres acteurs du développement, comme les banques régionales de développement, était un facteur essentiel, notamment pour débloquer des financements additionnels. La prise en main par les bénéficiaires et le renforcement des capacités au niveau local, essentiels à la pérennisation, étaient la condition d'une reproduction à plus grande échelle; le FIDA se consacrait donc proactivement au développement impulsé par les communautés en collaborant entre autres avec des organisations locales, des organisations paysannes ou des groupes confessionnels.
15. Les membres ont noté l'absence d'analyse globale de la fragilité dans l'approche fondée sur le lien action humanitaire, développement et paix. La pauvreté, les conflits et l'insécurité n'étaient pas abordés de manière globale dans les opérations soutenues par le FIDA dans les pays G5+1. La révision de la stratégie de lutte contre la fragilité permettrait de se saisir de ces questions. Une meilleure analyse de la fragilité et une approche plus stratégique feraient mieux ressortir les causes profondes et les facteurs spécifiques au contexte qui sous-tendaient la vulnérabilité, et favoriseraient ainsi le renforcement de la résilience dans les zones rurales ciblées. Les facteurs de pauvreté et de conflit étaient souvent interdépendants et multidimensionnels. Par ailleurs, la nécessité d'intensifier les travaux sur le pastoralisme, le commerce transfrontalier et la transhumance, et d'accorder une plus grande attention au régime foncier, aux inégalités et aux droits fonciers, notamment pour les femmes, a été soulignée.
16. Les membres ont noté que les instruments de financement actuels du FIDA ne permettaient pas d'atteindre les objectifs définis pour les situations de fragilité. Les prêts souverains n'offraient pas la souplesse requise, et il fallait des ressources pour financer les activités hors prêts. L'impact positif du financement climatique dans le cadre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) et des fonds verts n'était plus à prouver, et il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour adapter ce financement aux contextes fragiles. Ces considérations et conclusions devraient être prises en compte lors de l'examen du modèle de financement du FIDA au cours de la Consultation sur FIDA13.
17. La direction a souscrit aux conclusions de l'évaluation et informé les membres que le FIDA redoublait d'efforts pour remédier à la faiblesse des capacités institutionnelles, intervenir au niveau local et aborder les questions clés de la pérennisation et de la reproduction à plus grande échelle. Des directives relatives aux COSOP et à la conception des projets étaient en cours d'actualisation et seraient publiées d'ici la fin de l'année. L'objectif de ces travaux d'actualisation était d'améliorer les orientations sur l'évaluation de tous les aspects de la fragilité et sur l'élaboration d'une théorie du changement, de favoriser la cohérence entre les différents cadres logiques et d'éviter la conception de projets trop alambiquée. Ces travaux visaient également à fournir des indications sur des initiatives complémentaires telles que l'élaboration des politiques au niveau des pays, la gestion des savoirs et le renforcement des capacités.
18. Une stratégie d'engagement révisée sur les pays présentant des situations de fragilité, qui s'appuierait sur les résultats de l'évaluation, sur l'expérience du Groupe de travail du FIDA sur la fragilité (2021), ainsi que sur les enseignements tirés du Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité (2019), serait présentée au Conseil d'administration. La stratégie révisée fournirait aux équipes d'exécution des projets de meilleurs conseils sur ce qu'il convenait concrètement de faire en situation de fragilité et de conflit, en adoptant des

approches différenciées de la conception de nouveaux investissements adaptés au contexte.

Point 6 de l'ordre du jour: Programme provisoire du Comité de l'évaluation pour 2023 (EC 2022/119/W.P.5)

Messages clés:

- Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement et approuvé son programme provisoire pour 2023, publié sous la cote EC 2022/119/W.P.5; il a en outre demandé à ce que la répartition des points à l'ordre du jour entre les sessions soit revue afin de laisser le temps voulu pour examiner tous les points importants.

19. IOE a indiqué que la note de synthèse d'évaluations sur le ciblage serait mise à la disposition du Conseil à la session de décembre, où la Politique révisée du FIDA en matière de ciblage devait être examinée. Si les membres du Comité de l'évaluation étaient intéressés, IOE se tenait également à disposition pour présenter et discuter cette note à la session du Comité d'avril 2023, conformément au projet d'ordre du jour provisoire.

Point 7 de l'ordre du jour: Examen du processus de nomination du Président du FIDA

20. Comme il a été demandé par le Comité de l'évaluation à sa cent dix-huitième session, la Conseillère juridique a présenté dans les grandes lignes la proposition d'examen du processus à suivre pour la nomination du Président ou de la Présidente du FIDA. En réponse aux observations des États membres, des discussions préliminaires seront engagées avec le Bureau du Conseil des gouverneurs en vue de présenter une proposition au Conseil d'administration recommandant que le Conseil d'administration confie au Conseil des gouverneurs l'examen du processus. Cet examen aurait pour but de mettre en évidence les meilleures pratiques en vue de renforcer davantage la transparence et l'intégrité du processus.

Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses

21. La direction a fait une brève présentation du lancement de la version numérique du RIDE 2022, dans lequel elle relaye les messages clés du rapport de manière plus visuelle et intuitive grâce à des représentations graphiques.
22. Les membres ont été invités à communiquer l'information à leurs listes respectives. Les membres ont accueilli avec satisfaction la version numérique du rapport et ont invité la direction à le faire traduire dans les langues officielles du Fonds.

Clôture de la session

23. Le Bureau de la Secrétaire ferait circuler le projet de procès-verbal de la session, comprenant les messages clés, pour approbation. La version définitive du procès-verbal serait transmise au Conseil d'administration à titre d'information à sa cent trente-septième session.